TALENZ
AUDIT

Association PASSADO 14

9 place de la mare
14000 Caen

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

FIDORG AUDIT
Le Trifide - 18 rue Claude Bloch | 14050 Caen Cedex 4 | Téléphone : 02.31.46.23.23 | E-mail : caen@talenz-fidorg.fr
62 rue de la Chaussée d'Antin | 75009 Paris | Téléphone : 01.40.16.79.80 | E-mail : paris@talenz-fidorg.fr
www.talenz.fr
SAS au capital de 124 000 € | SIRET 33971386900016 | RCS Caen 339 713 869 | TVA Intracommunautaire FR 61339713869
Société de commissarial aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Normandie

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association PASSADO 14,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PASSADO 14 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note «Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant les changements comptables liés au nouveau règlement applicables aux comptes annuels des personnes morales de droit privé non lucratif.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à

distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le projet de maison des adolescents rassemble plusieurs structures juridiques différentes qui travaillent ensemble. Pour établir notre appréciation, nous sommes vigilants à la réciprocité des flux entre structures, à la bonne affectation des flux aux entités juridiques et à la permanence ou conformité aux règles budgétaires votées par les instances quant aux refacturations entre entités.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caen,

FIDORG AUDIT SAS

Aude MARESQ
Commissaire aux Comptes
Associée

Signé électroniquement le 20/04/2021 par
Aude Maresq



MAISON DES ADOLESCENTS DU CALVADOS
PLACE DE LA MARE & HEBERGEMENT

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	Totaux Bruts 2020	mortissement rovisions 202	Totaux nets 2020	Totaux nets N -1	PASSIF	Totaux 2020	Totaux N -1
ACTIF IMMOBILISÉ					**FONDS PROPRES**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	556 299	430 113	125 185	147 297	Excédents affectés à l'investissement	161 088	161 088
Terrains et Aménagement constructions	133 059	106 182	26 871	42 078	Réserves de compensation	257 230	257 230
Matériel , Outillage & Matériel animation	39 528	35 269	4 260	5 879	Report à nouveau	43 382	53 023
Materiel de transport	183 115	141 020	42 095	50 821	Résultat de l'exercice	-74 903	-9 640
Matériel de bureau & Informatique	104 854	76 899	27 965	15 535	Résultat de l'exercice N-1		
Mobilier	95 738	70 743	24 995	32 985	**sous-total : SITUATION NETTE**	**386 797**	**461 700**
					Fonds propres consomptibles :		
					Subventions d' équipement	15 113	25 102
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	154 812		154 812	153 287	**TOTAL I**	401 910	486 802
Titres Immobilisées							
Autres (dépôts et cautionnements)	85		85	85	Fonds dédiée	48 261	14 992
Prêts							
Autres immos financières	154 727		154 727	153 202	**TOTAL II**	48 261	14 992
TOTAL I	711 111	430 113	280 997	300 584			
					TOTAL III		
ACTIF CIRCULANT					**DETTES**		
CREANCES	260 542		260 542	182 603	Emprunts		
Organismes payeurs	174 333		174 333	162 778			
Autres creances	86 209		86 209	19 825	Avances et acomptes recus		
VALEURS DE PLACEMENT	131 819		131 819	131 345			
Actions et autres valeurs mobilières	131 819		131 819	131 346	Fournisseurs et comptes rattachés	153 723	73 228
DISPONIBILITES	119 123		119 123	254 208	Dettes fiscales et sociales	30 474	33 050
Banques	113 746		113 746	252 239			
Caisse	5 376		5 376	1 969	Autres dettes	170 725	277 736
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 510		12 610	17 078	Produits constatés d'avance		
TOTAL II	524 095		524 095	585 234	**TOTAL IV**	354 922	384 024
TOTAL ACTIF	1 235 206	430 113	805 092	885 818	***TOTAL PASSIF***	805 092	885 818

Certifié conforme à l'original

MAISON DES ADOLESCENTS DU CALVADOS

PLACE DE LA MARE & HEBERGEMENT

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

CHARGES	EXERCICE N	EXERCICE N -1	PRODUITS	EXERCICE N	EXERCICE N -1
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
60 Achats non stockés fournitures et petits matériels	76 423	87 105	706 Prestations de services	12	28 138
61 Services extérieurs	83 917	83 957	707 Produits		
62 Autres services extérieurs	36 024	44 040	747 Subventions d'exploitations et participati	496 610	489 272
63 Impots et taxes	14 128	6 623	755 Autres produits divers		
64 Charges de personnel	239 579	260 669	758 Autres produits	175 417	174 986
65 Autres charges de gestion courante	216 060	194 397	781 Reprises sur amortissements et Provisions		4 731
68 Dotations aux amortissements et provisions	53 620	36 471	791 Transferts de charges		
TOTAL I	719 751	733 263	**TOTAL I**	672 040	697 127
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERES		
661 Charges d'interets			762 Produits immos. Financieres		
667 Charges nettes s/cessions valeurs mob.de plac.			764 Revenus des valeurs mobilières de placer	2 005	2 739
681 Dotations aux amortissements et provisions			768 Autres produits		
TOTAL II			**TOTAL II**	2 005	2 739
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELLES		
671 Charges exceptionnelles s/ operations gestion	85	1 289	771 Produits s/operations de gestion	85	193
672 Charges exceptionnelles s/exercices antérieurs	10 008		772 Produits s/exercices antérieurs	4 399	
675 Valeurs des éléments d'actif cédés		485	775 Produits s/cession élément d'actif		9 000
689 Dotation aux fonds dédiés	48 261	14 992	777 Quote part des subventions	9 989	10 786
695 Impots sur dividendes	308	306	789 Reprises sur fonds dédiés	14 992	20 850
TOTAL III	58 662	17 072	**TOTAL III**	29 465	40 829
TOTAL DES CHARGES	778 413	750 335	**TOTAL DES PRODUITS**	703 509	740 695
EXCÉDENT DE GESTION			**DÉFICIT**	74 903	9 640
TOTAL GENERAL	778 412,55	750 335	**TOTAL GENERAL**	778 412,55	750 335

Certifié conforme à l'original

Association PASSADO 14
2 020

ANNEXE

OBJET DE L'ASSOCIATION

L'association a pour objet la constitution, la gestion et le développement de la Maison des Adolescents du Calvados composée de l'hébergement thérapeutique à Cairon et de l'accueil de jour place de la Mare à Caen.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Les travaux de réorganisation du dispositif MDA sont toujours en cours.
La volonté des partenaires fondateurs est toujours de maintenir l'ensemble du dispositif.
L'ensemble des actions a été maintenu au cours de l'année 2020.

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des associations. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.
Pour cela, l'association a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.
Durant la période du premier confinement du 16 mars au 11 mai 2020, l'hébergement thérapeutique est resté ouvert, ainsi que l'accueil place de la mare.
Les ativités de formation ont été suspendues, ce qui représentant un produit de 28Ke en 2019.
Les financements ont été maintenu par l'ARS et le Conseil départemental.
L'ouverture d'une antenne PAEJ à Lisieux a été retardé par la COVID, les fonds sont reportés pour 2021.
L'association n'a pas eu recours au chômage partiel.
Une prime représentant 7 000€ a été accordée aux salariés.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypotheses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :
Conformément à l'article 5 des statuts, le principe est que chaque membre reçoit les dotations nécessaires à sa part de fonctionnement de la Maison des Adolescents du Calvados et met ces dotations à disposition de cette dernière sous formes de personnels et de budget de fonctionnement.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 sous réserve des dispositions particulières du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé non lucratif. Ce dernier a été modifié par le règlement ANC n°2020-08.
Le changement comptable est lié à un changement de réglementation applicable à compter du 1/1/2020.
Les conséquences de l'application des règlements ANC n°2018-06 et 2019-04 sont les suivantes :
-Modification de la présentation des fonds propres anciens fonds associatifs sans changement de méthode ni reclassement.

AUTRES INFORMATIONS

L'association ayant pour objet la constitution , la gestion et le développement de la Maison des Adolescents du Calvados en relation avec l'Etablissement Public de Santé Mentale de Caen et les associations du secteur medico social. ACSEA & AAJB.
Il est fourni en annexe les comptes combinés des entités afin de permettre une lecture globale du dispositif "Maison des Adolescents du Calvados".

Par ailleurs, tenant compte de la fragilité financiere de l'association qui ne perçoit que des subventions non pérennes, nous avons fait une estimation du coût des licenciements dans le cas où les subventions accordées ne nous permettraient pas de maintenir les actions développées actuellement.
Le coût total s'élève fin 2020 à 92 819 €.

Certifié conforme à l'original

Association PASSADO 14
2 020

ANNEXE

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE ET DES AMORTISSEMENTS

	Immo. Incorporel.	Immo. Corporelles	Immo Financières	TOTAL
I - VALEURS BRUTES	0	524 502	153 287	677 789
Augmentation		32 509	1 525	34 034
Diminution		712		712
Situation 31.12.20	0	556 299	154 812	711 111
II - AMORTISSEMENTS	0	377 205	0	430 113
Augmentation		53 620		53 620
Diminution		712		712
Situation 31.12.20	0	430 113	0	430 113
III - VALEUR NETTE (I - II)	0	126 186	154 812	280 997

DURÉES D'AMORTISSEMENT

- IGAAC	Linéaire	de 8 à 10 ans
- Matériel & Outillage	Linéaire	5 ans
- Matériel de transport	Linéaire	5 ans
- Matériel de bureau	Linéaire	10 ans
- Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
- Mobilier	Linéaire	6 à 10 ans

ETAT DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES

		Début exercice	Augment Dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
I - PROVISIONS REGLEMENTEES					
II - PROV. RISQUES ET CHARGES		0		0	0
III - FONDS DEDIES		14 992	48 261	14 992	48 261
IV - SUR ACTIF CIRCULANT					
Stocks					
Clients					
V - AUTRES PROVISIONS					
TOTAL I+II+III+IV+V+VI		14 992	48 261	14 992	48 261
dont DOTATIONS ET REPRISES	_ d'exploitations		48 261	14 992	
	_ financières				
	_ exceptionnelles				

Les fonds dédiés correspondent à des subventions accordées en 2020 non utilisées au 31/12.

ETAT DES FONDS ASSOCIATIFS

	Début exercice	Augmen tations	Diminu tions	Fin exercice
Fonds associatifs				0
Réserves affectées à l'investissement	161 088			161 088
Réserve de compensation	95 307			95 307
Réserve de compensation Héberg.	161 924			161 924
Résultat N-1 Héberg.	0			0
Report à nouveau	53 023		9 640	43 383
Résultat N-1	-9 640	9 640		0
Subventions d'investissement	25 102		9 989	15 113
Provisions réglementées				0

VENTILATION DU RÉSULTAT

	31/12/20
Résultat accueil de jour	-74 903
Résultat hébergement thérapeutique	0
Résultat PASSADO 14	-74 903

Certifié conforme à l'original

Association PASSADO 14
2 020

ANNEXE

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES		TOTAL	1 AN AU +	+ DE 1 AN
Créances immobilisées				
Créances clients		174 333	174 333	
Autres créances		86 209	86 209	
Charges constatées d'avance		12 610	12 610	
TOTAL		273 153	273 153	0
Montant des prêts en cours d'exercice	Accordé			
	Remboursé			

ETAT DES DETTES		TOTAL	1 AN AU +	1 A 5 ANS	+ DE 5 ANS
Dettes financières					
Dettes fournisseurs		153 723	153 723		
Dettes fiscales et sociales		30 474	30 474		
Autres dettes		170 725	170 725		
Produits constatés d'avance		0	0		
TOTAL		354 922	354 922	0	0
Emprunts en cours d'exercice	Souscrits				
	Remboursé				

Certifié conforme à l'original

Association PASSADO 14
2 020

ANNEXE

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
CREANCES	
Créances et comptes rattachés	
Autres créances	1 959
TOTAL	1 959

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 106
Dettes fiscales et sociales	17 257
Autres dettes	
TOTAL	65 362

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	12 610	0
TOTAL	12 610	0

Certifié conforme à l'original

MAISON des ADOLESCENTS 14
Place de la Mare & cairon

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2 020

A C T I F	ACSEA Totaux nets 2020	PASSADO Totaux nets 2020	EPSM Totaux nets 2020	Retraite-ments	Totaux nets consolidés	Totaux nets N-1
ACTIF IMMOBILISÉ						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Autres immos incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000 485	126 186			**1 126 671**	1 211 121
Terrains et aménagement terrain	39 309				**39 309**	39 309
Constructions	945 954				**945 954**	1 009 930
I.G.A.A.C	13 247	26 871			**40 118**	53 805
Materiel et outillage & animation	1 975	4 260			**6 235**	8 717
Materiel de transport		42 095			**42 095**	50 821
Matériel informatique & informatique		27 965			**27 965**	15 555
Mobilier		24 995			**24 995**	32 985
Immobilisations en cours						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		154 812			**154 812**	153 287
Titres Immobilisées						
Autres (dépôts et cautionnements)		85			**85**	85
Prêts						
Autres immos financières		154 727			**154 727**	153 202
TOTAL I	1 000 485	280 997			**1 281 482**	1 364 408
Comptes de liaison						
TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT						
AVANCES ET ACOMPTES VERSES	1 950				**1 950**	1 087
CREANCES	171 314	260 542	174 333	-343 832	**262 358**	454 979
Organismes payeurs	169 499		174 333	-343 832		
Débiteurs divers		174 333			**174 333,46**	435 161
Produits a recevoir	1 414				**1 414,00**	
Autres créances	402	86 209			**86 610,48**	19 825
VALEURS DE PLACEMENT		131 819			**131 819**	131 346
Actions, obligations		131 819			**131 819**	131 346
et autres valeurs mobilières						
DISPONIBILITES	70 528	119 123			**189 650**	317 755
Banques	70 528	113 746			**184 274**	315 765
Caisse		5 376			**5 376**	1 990
Charges constatées d'avance	1 271	12 610			**13 881**	17 078
TOTAL III	245 062	524 095	174 333	-343 832	**599 659**	922 242
TOTAL A C T I F	1 245 547	805 092	174 333	-343 832	**1 881 141**	2 286 649

P A S S I F	ACSEA Totaux 2020	PASSADO Totaux 2020	EPSM Totaux 2020	Retraite-ments	Totaux nets consolidés	Totaux nets N-1
FONDS ASSOCIATIFS						
Fonds Propres						
Fonds associatifs sans droits de reprise						196 115
Réserves de compensation	3 129	257 230			**260 359**	260 359
Excédents affectes à l'investissement		161 088			**161 088**	161 088
Report à nouveau	147 397	43 382			**190 779**	53 023
Résultat de l'exercice N-1	-51 035				**-51 035**	-39 586
Résultat contrôle reprise N-2	-39 586				**-39 586**	-33 648
Dépenses refusées par l'autorité de tarifica	-28				**-28**	-26
Résultat de l'exercice PLM	60 670	-74 903			**-14 234**	-27 027
Résultat de l'exercice Hébergement						
Subventions d'investissement	907 501	15 113			**922 614**	939 596
Fonds associatifs avec droits de reprise						
Réserves des plus values net d'actif	6 344				**6 344**	6 344
TOTAL I	1 034 391	401 910			**1 436 301**	1 516 236
Comptes de liaison	195 626				**195 626**	554 110
TOTAL II	195 626				**195 626**	554 110
Provisions réglementées						
Fonds dédiés		48 261			**48 261**	14 992
TOTAL III		48 261,00			**48 261**	14 992
DETTES						
Emprunts						
Solde créditeur de banque						
Avances et acomptes recus						
Fournisseurs et comptes rattachés		153 723			**153 723**	73 854
Dettes fiscales et sociales	969	30 474			**31 442**	33 060
Autres dettes	14 561	170 725	174 333	-343 832	**15 787**	94 396
Produits constates d' avance						
TOTAL IV	15 530	354 922	174 333	-343 832	**200 953**	2 011 312
TOTAL P A S S I F	1 245 547	805 092	174 333	-343 832	**1 881 141**	2 286 649

Certifié conforme à l'original

MAISON des ADOLESCENTS 14

COMPTE de RESULTAT COMBINE 2020

Place de la Mare & cairon

FONCTIONNEMENT

RÉALISÉ

	PASSADO	ACSEA	AAJB	EPSM	DSDEN	Elimination	TOTAL
GROUPE 1	102 704	8 444	0	0	0		111 148
GROUPE 2	487 245	969 451	106 920	1 006 169	56 565	-216 060	2 410 290
GROUPE 3	200 866	316 930	0	258 332	0	-370 409	405 718
DEPENSES	**790 815**	**1 294 824**	**106 920**	**1 264 501**	**56 565**	**-586 469**	**2 927 156**
total G1	0	994 544	106 920	1 264 501	56 565	0	2 422 530
Total G2	684 442	296 470				-586 469	394 442
Total G3	31 470	64 481	0	0		0	95 951
RECETTES	**715 911**	**1 355 495**	**106 920**	**1 264 501**	**56 565**	**-586 469**	**2 912 923**
RESULTAT FONCTIONNEMENT	**-74 904**	**60 671**	**0**	**0**	**0**	**0**	**-14 233**

TOTAL DEPENSES	790 815	1 294 824	106 920	1 264 501	56 565	-586 469	2 927 156
TOTAL RECETTES	715 911	1 355 495	106 920	1 264 501	56 565	-586 469	2 912 923
RESULTAT	-74 904	60 671	0	0	0	0	-14 233
RESULTAT N-2		**-39 586**					**-39 586**

Certifié conforme à l'original